

"L'Euratom et notre atome" dans The Economist (11 février 1956)

Légende: Le 11 février 1956, le journal financier anglais The Economist analyse les avantages et les inconvénients des différents plans émanant des Six et de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) pour gérer en commun l'utilisation pacifique de l'atome.

Source: The Economist. 11.02.1956, No 5 876; Vol CLXXVIII. London: The Economist Newspaper Ltd. "Euratom and Our Atom", p. 404-405.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_euratom_et_notre_atome_dans_the_economist_11_fevrier_1956-fr-4fccb740-f9cc-4601-bae1-46ec590515c1.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

L'Euratom et notre atome

Comment l'Europe doit-elle organiser et exploiter le potentiel pacifique de l'atome? Des décisions essentielles pourraient être prises dans les prochaines semaines. Un projet élaboré par un groupe de travail de l'Organisation européenne de coopération économique sera examiné par le conseil de l'OECE lorsqu'il se réunira à Paris à la fin du mois, sous la présidence de M. Macmillan occupant cette fonction pour la première fois. La semaine prochaine, les ministres des Affaires étrangères français, allemand, italien ainsi que des pays du Benelux devront examiner l'autre projet contenu dans le rapport Spaak sur l'Euratom. Il s'agit d'un projet de groupe supranational de l'énergie atomique, soutenu par le comité politique officieux de M. Monnet.

Les deux projets en sont arrivés à être considérés comme des concurrents incompatibles. Ceci est moins dû aux divergences de vue sur la nature des problèmes à résoudre qu'au fait que l'Euratom, de par ses origines et son évolution, est un organe politique, l'étape suivante dans la construction de l'Europe communautaire. C'est pourquoi les Six apparaissent souvent aux yeux des autres pays de l'OECE comme étant catégoriques et intraitables. Pour les mêmes raisons, les propositions de l'OECE semblent inappropriées et gênantes aux yeux des Six.

La dispute ne semble pas être de celles qui peuvent se régler avec les années. Il est encore trop tôt pour que la communauté atomique européenne suscite une opposition directe, mais celle-ci ne tardera pas à croître rapidement dès que les programmes nationaux individuels seront mis en route, comme l'exemple de la Grande-Bretagne le montre. Si ces programmes sont lancés séparément, aucun moyen évident ne subsistera pour éviter une situation de «bombes pour tous» en Europe d'ici environ dix ans. Cette perspective, à elle seule, donne à réfléchir. En outre, il est très peu probable qu'en Europe occidentale, une industrie nucléaire pacifique puisse se développer rapidement et efficacement sur la base de programmes nationaux individuels – et c'est encore moins sûr dans le cas où les programmes nationaux sont partiellement repris à des fins militaires. Les exploitations nécessaires sont d'une trop grande ampleur, les nouveaux domaines technologiques qui seront mis en lumière sont trop étendus et diversifiés, les ressources (humaines et financières) nécessaires sont trop importantes pour être à la portée d'un seul pays – y compris de la Grande-Bretagne.

Pourtant, l'économie européenne aura plus cruellement besoin d'un approvisionnement en énergie nucléaire bon marché que les États-Unis ou l'Union soviétique, car l'offre d'autres formes d'énergie est limitée de manière plus stricte en Europe. Une communauté d'États européens pourrait former le troisième grand groupe mondial d'industrie atomique. Il est probable qu'aucun des États européens (en y incluant toujours la Grande-Bretagne) ne pourrait espérer satisfaire efficacement ne serait-ce que ses propres besoins en énergie en agissant de manière isolée. Une certaine mutualisation des efforts est manifestement nécessaire si l'Europe veut exploiter au maximum l'apport que peut représenter la fission nucléaire pour son développement industriel – à condition toutefois que ceci ne devienne pas progressivement une idée controversée. Les deux projets qui sont en jeu reposent tous deux sur cette hypothèse.

Même le projet de l'OECE, le plus prudent et le plus limité des deux, envisage une série d'entreprises communes auxquelles les pays membres participeraient comme ils l'entendent. L'entreprise commune la plus importante, dans les deux projets, serait l'usine de séparation isotopique, essentielle pour la production d'uranium enrichi nécessaire au fonctionnement des modèles de réacteurs de pointe. À la longue, peut-être dans quinze ou vingt ans, d'autres sources de combustible nucléaire concentré existeront et cette usine deviendra obsolète; mais les Européens ne sont pas prêts à attendre si longtemps. La planification de cette entreprise coûteuse est compliquée par le fait qu'elle est indispensable non seulement à un développement économique avancé à ce stade, mais également à la production de bombes à hydrogène. Ni les États-Unis, ni la Grande-Bretagne n'ont, à ce jour, défini les conditions dans lesquelles ils pourraient transmettre à un groupe européen les informations nécessaires à la construction de l'usine de séparation. Sans ces informations, le groupe européen pourrait lui-même couvrir le domaine et parvenir au même résultat, au bout de sept années peut-être au lieu de quatre pour achever l'entreprise. Puis, le groupe européen – si la Grande-Bretagne n'en faisait pas partie – pourrait rapidement dépasser la Grande-Bretagne dans le domaine de l'industrie atomique, en partie grâce au taux d'investissement plus élevé dont il est potentiellement

capable, mais également parce que la production de l'usine de séparation britannique n'est pas disponible en tant que carburant pour les modèles de réacteurs de pointe; la décision ayant été prise de la consacrer à la fabrication de la bombe à hydrogène.

De par sa nature, une entreprise commune pour la construction et l'exploitation d'une usine de séparation nécessite un contrôle visant à assurer que le produit est utilisé à des fins civiles et non militaires. Le projet de l'OECE, prudent, prévoit ce type de contrôle. Toutefois, alors que le projet de l'OECE prévoit simplement de garantir que les membres n'utilisent pas les produits de l'entreprise commune à des fins militaires, le projet de l'Euratom – dans la version de M. Monnet, celle de M. Spaak laissant la question ouverte à ce stade – débiterait par l'engagement de ses membres à ne pas fabriquer du tout d'armes nucléaires. Ceci sépare très clairement les deux projets, de même que les pouvoirs plus étendus proposés pour l'autorité centrale de l'Euratom qui remplacerait les commissions nationales de l'énergie atomique, posséderait toutes les matières fissibles et autoriserait toute construction de centrale nucléaire. Les partisans de l'Euratom soutiennent que ce sont les pouvoirs minimaux nécessaires pour la rendre efficace.

On imagine difficilement le gouvernement britannique accepter que ces pouvoirs soient transférés au niveau international, mais ceci n'explique ni n'excuse en rien l'attitude négative du gouvernement à l'encontre de ces deux projets – une vague hostilité envers l'Euratom, un manque de conviction vis-à-vis des propositions de l'OECE. L'irritation générale et justifiée à l'égard de l'attitude non-coopératrice britannique représente un danger qui pourrait exclure la Grande-Bretagne quand les décisions importantes seront prises; ceci pourrait mettre l'Europe continentale dans l'embarras et être désastreux pour ce pays.

Quatre arguments sont habituellement avancés contre l'Euratom: trop de planification et de contrôle centralisés; discrimination envers les pays tiers; risque d'évoluer vers un bloc neutraliste; tendance à affaiblir l'OECE et la Communauté atlantique. Les deux premiers arguments représentent des dangers mais ne sont pas des évolutions inévitables; leur occurrence dépend très largement de la manière dont le traité est conduit. En ce qui concerne les deux derniers arguments, l'attitude des pays tiers, particulièrement celle du Royaume-Uni, peut s'avérer presque aussi importante que celle des Six. Ces points constituent de bonnes raisons pour faire en sorte qu'un plus grand rapprochement des Six s'opère dans le cadre plus élargi de l'OECE et de l'OTAN; ceci étant fait, il n'y a aucune raison pour que six pays agissant d'un commun accord ne renforcent plutôt que n'affaiblissent les plus grandes organisations. Le Benelux ainsi que la proche coopération entre les pays scandinaves ont contribué au bon fonctionnement des organisations plus étendues dont ces groupes faisaient partie.

Un autre argument contre l'Euratom, que bien des Européens considèrent comme la raison principale de la réticence britannique envers toute activité des Six, mérite d'être dévoilé. C'est le vieil argument qu'il ne faut pas de grande puissance sur le continent. La réponse succincte est que, même en prenant la répartition la plus inégale de l'équilibre des pouvoirs, une force unie en Europe de l'Ouest est aujourd'hui dans l'intérêt de la Grande-Bretagne. Toutefois, la réponse complète dépend des hypothèses émises sur la manière dont l'Euratom ou tout autre groupement politique évolue. Un groupe de pays européens de plus en plus liés, qui en même temps renforce ses liens et remplit ses engagements envers les autres membres de la Communauté atlantique de l'OTAN et de l'OECE, est une chose. Il en irait tout autrement d'un groupe européen construisant de nouvelles barrières économiques entre lui-même et ses partenaires de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord, substituant ainsi la loyauté envers le plus grand groupe à la loyauté envers le plus petit. Ceci constituerait une toute autre proposition que les autres membres de l'Alliance atlantique devraient remettre en question. L'Euratom ne doit pas nécessairement prendre cette forme.

Le véritable danger du projet de l'Euratom, et par conséquent l'argument le plus fort à son encontre réside peut-être dans le fait que s'il échoue – s'il devient l'objet d'une controverse gênante comme le fut la Communauté européenne de défense – l'on aura perdu un temps précieux en débats. Peut-être, mais la réticence britannique n'arrêtera pas le projet de l'Euratom s'il bénéficie d'un soutien suffisant dans les six pays et si les États-Unis continuent à le soutenir. On ne devrait de toute façon pas le permettre. Un Euratom soudé à l'Alliance atlantique présente l'opportunité d'un partenariat franco-allemand qu'il serait regrettable de rejeter. Au-delà de ce fait, le projet de rejeter le droit de fabriquer des armes nucléaires contient la perspective d'un contrôle plus strict que celui que l'OECE pourrait exercer. Ceci constituera un bon

précèdent lorsque des usines produisant des matières fissiles seront construites dans le monde.

L'Euratom, sous une forme proche de celle qui est proposée par le comité de M. Monnet, est probablement nécessaire. Une étroite collaboration britannique au développement atomique européen est également nécessaire – pas seulement pour la liaison et la consultation mais dans le cadre d'une participation active. Il faut trouver les moyens d'y parvenir. Une solution serait d'établir un statut spécial au sein de l'Euratom pour ce pays; ce n'est probablement pas impossible. L'autre solution serait d'instituer l'Euratom comme un groupe de pays acceptant des obligations et des contraintes supplémentaires en tant que membre collectif du projet de l'OECE dont la Grande-Bretagne serait également membre. Aucune de ces solutions ne fonctionnera si la Grande-Bretagne ne fait pas preuve d'un plus grand empressement et de moins de retenue vis-à-vis du partenariat. Toutefois, l'intérêt britannique durable nécessite ce changement de la politique du pays.